



Réunion Publique

Scot



Schéma de Cohérence Territoriale et Plan de Déplacement Urbain de la CACL

Calendrier des réunions publiques

Date	Heure	Lieu
Lundi 18 septembre	18h00	Mairie de Roura
Mardi 19 septembre	18h00	Mairie de Cayenne
Mercredi 20 septembre	17h00	Mairie de Rémire-Montjoly
Mercredi 20 septembre	18h00	Mairie de Matoury
Jeudi 21 septembre	17h00	Salle des mariages de Macouria



Réunion Publique

Scot



Schéma de Cohérence Territoriale et Plan de Déplacement Urbain de la CACL

Les réunions publiques

Dans le cadre de la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et de la mise en place du PDU (Plan de Déplacements Urbains), la CACL invite la population à participer à des réunions publiques du **18 au 22 septembre**.

Ouvertes à tous, ces réunions publiques seront l'occasion d'enrichir les échanges, de bénéficier de la contribution de chacun et de s'informer sur la portée qu'auront ces projets sur le quotidien des habitants de l'Agglo.





Réunion Publique

Scot



Schéma de Cohérence Territoriale et Plan de Déplacement Urbain de la CA CL

Qu'est-ce que le SCoT ?

Un SCoT est un document d'urbanisme qui construit un projet de territoire sur 20 ans pour l'avenir des 6 communes de l'Agglo. Son objectif est d'assurer un équilibre et une cohérence autour de tout ce qui fera le quotidien des habitants de la CA CL en matière de développement économique, d'habitat, de transport et d'environnement. Le SCOT comprend au minimum trois documents (chacun de ces éléments pouvant comprendre un ou plusieurs documents graphiques) :

- Le « rapport de présentation »
- Le « projet d'aménagement et de développement durable » (PADD)
- Le « document d'orientation et d'objectifs » (DOO)



Réunion Publique

Scot



Schéma de Cohérence Territoriale et Plan de Déplacement Urbain de la CA CL

Qu'est-ce que le PDU ?

C'est un document qui définit l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement, pour tous les modes de déplacement des communes de la CA CL.

Il permet de définir avec la population les grands projets de demain en matière de déplacements, de transports collectifs, de circulation routière, de trajet à pied ou en deux-roues.





Réunion
Publique

Scot



Schéma de Cohérence Territoriale et Plan de Déplacement Urbain
de la CACL

Les 5 axes stratégiques du SCoT

- Axe 1 :** Affirmer le rôle du territoire dans l'espace régional en s'appuyant sur une structure urbaine clairement définie
- Axe 2 :** Renforcer l'attractivité économique en s'appuyant notamment sur les atouts locaux
- Axe 3 :** Structurer une mobilité durable
- Axe 4 :** Améliorer les équilibres humains
- Axe 5 :** Développer un territoire durable et respectueux de l'environnement ; la CACL vitrine d'une Guyane Grandeur Nature



Réunion
Publique

Scot



Schéma de Cohérence Territoriale et Plan de Déplacement Urbain
de la CACL

Planning prévisionnel du SCoT

Phase 2 : Projet politique
Jusqu'à juillet 2017

Phase 3 : Règlement du SCoT (DOO)
Juillet à novembre 2017

Phase 4 : Finalisation de la révision du SCoT et arrêt
Fin 2017

Phase 5 : Approbation du SCoT
1er semestre 2018